



Par dépôt électronique et courriel

Le 30 novembre 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien au
développement des serres
Dossier Régie : R-4127-2020 / Notre dossier : R060949 ST

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la demande de réouverture d'enquête formulée par l'intervenant CREE afin de recevoir l'énoncé de la *Stratégie de croissance des serres au Québec 2020-2025 - Pour une plus grande autonomie alimentaire* (la Stratégie) dévoilée le vendredi 27 novembre 2020 par le gouvernement du Québec ainsi que deux articles de journal commentant cette Stratégie.

Le Distributeur soumet respectueusement qu'il n'y a pas lieu de procéder à une telle réouverture d'enquête. En effet, l'énoncé de cette stratégie par le gouvernement du Québec ne modifie en rien la proposition du Distributeur et c'est à la lumière de la preuve au dossier et du décret de préoccupation du gouvernement que la Régie doit rendre sa décision. Le Distributeur estime ainsi que sa preuve est complète et probante.

Le Distributeur est d'avis que la présente demande de réouverture d'enquête de l'intervenant vise, en réalité, à bonifier sa preuve alors que le dossier est pris en délibéré.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, AVOCAT

ST/

c.c. Intervenants